

# Conditions générales

Les Conditions générales d'affaires (ci-après « CGA ») de Campus pour Christ Suisse (n° du registre du commerce CH-020.6.900.073-7) s'appliquent à tous les sites web de Campus pour Christ Suisse et de ses secteurs d'activité, y compris les boutiques en ligne et les plateformes d'inscription qui s'y trouvent. Vous trouverez une liste complète de tous les secteurs d'activité de Campus pour Christ sur <https://campuspourchrist.ch/activites>. Les présentes CGA s'appliquent en particulier aux boutiques en ligne et aux plateformes d'inscription de Campus pour Christ, Alphalive, Bible.digital, Explo, GLGB, SHINE, The Four, eCours et Vivre libéré. En effectuant une commande ou en s'inscrivant, l'acheteuse ou l'acheteur déclare formellement consentir aux présentes CGA. Campus pour Christ effectue toutes les livraisons et fournit tous les services découlant de commandes dans ses boutiques en ligne et par le biais de ses outils d'inscription exclusivement sur la base des présentes CGA, dans la teneur en vigueur au moment de la commande.

## 1. Indications de prix

Les indications de prix en francs suisses (CHF) s'entendent avec la taxe sur la valeur ajoutée. Les modifications de prix, de gammes et techniques, ainsi que les indications erronées et les erreurs d'impression demeurent réservées. Les indications quant aux produits et aux prix peuvent être modifiées en tout temps par Campus pour Christ Suisse.

## 2. Commande et conclusion du contrat

La commande ou l'inscription du client est définitive. Campus pour Christ Suisse est libre de refuser en tout temps de traiter une commande ou une inscription sans en indiquer les motifs. Dans ce cas, Campus pour Christ Suisse informe le client. Le contrat de vente ne naît que lorsque et si Campus pour Christ Suisse exécute la commande du client ou confirme l'inscription du client par écrit (par e-mail ou par courrier).

## 3. Commande provenant de l'étranger

Les indications de prix en euros (€) s'entendent sans taxe sur la valeur ajoutée. Pour les livraisons depuis la Suisse, les frais de TVA et de douane, qui dépendent du montant de la commande, ne sont pas intégrés. Ils seront facturés séparément par des tiers.

Les clients domiciliés en Allemagne peuvent payer sur un compte en euros en Allemagne sans encourir de frais supplémentaires.

Pour tous les autres clients, le paiement doit se faire sur un compte suisse libellé en francs suisses ou en euros.

## 4. Expédition et paiement

L'expédition se fait aux risques et périls du destinataire, exclusivement sur facture. Les frais de port effectifs seront facturés. La livraison s'effectue généralement dans les 3-4 jours ouvrables..

Si l'un des articles commandés n'est pas en stock, la livraison des autres articles n'en est pas affectée. Les articles manquants sont livrés par la suite, aussi rapidement que possible et sans frais de port.

En cas de réexpédition d'une livraison en raison d'une indication erronée de l'adresse, le destinataire en assume tous les frais de port.

La marchandise livrée demeure la propriété de Campus pour Christ Suisse jusqu'à ce que le paiement intégral soit effectué.

#### 5. **Délai de paiement** et devise de facturation

En général, toutes les factures sont payables à 30 jours net. Si la date du paiement prévue diverge exceptionnellement de cette norme, cette date sera clairement indiquée sur la facture. Les factures des manifestations doivent être payées avant le début de la manifestation.

Lors de la facturation, la facture est établie en francs suisses pour les marchandises livrées en Suisse et en euros pour les marchandises livrées à l'étranger. Ce dernier est contraignant pour le paiement. Le prix en euros est valable dans le shop à titre indicatif, la facture définitive sera calculée avec le prix du cours actuel.

#### 6. **Droit de rétractation, échange et défauts**

L'échange ou l'annulation de la commande est uniquement possible lorsque la marchandise est incomplète ou défectueuse. Les dommages dus au transport, les livraisons erronées et les réclamations peuvent être annoncées dans les 10 jours suivant la réception de la marchandise par e-mail à [info@campuspourchrist.ch](mailto:info@campuspourchrist.ch) ou par téléphone au +41 21 626 07 64.

#### 7. **Garantie**

En matière de garantie, seules s'appliquent les dispositions légales du droit suisse des obligations.

#### 8. **Sécurité et protection des données**

Les données nécessaires à l'exécution de la transaction, qu'elles soient obtenues en ligne ou hors ligne, sont sauvegardées par Campus pour Christ Suisse et peuvent être utilisées soit pour l'exécution du contrat, soit à des fins de marketing et de statistiques. Toutes les données personnelles sont traitées de manière confidentielle par Campus pour Christ Suisse. Les accords de protection des données sont consignés dans le document en annexe.

#### 9. **Matériel visuel**

Toutes les images en ligne et imprimées utilisées par Campus pour Christ Suisse sont protégées par le droit d'auteur et ne peuvent être utilisées qu'avec l'accord de Campus pour Christ Suisse.

#### 10. **Protection de la personnalité lors de manifestations**

Par l'inscription définitive à une manifestation de Campus pour Christ Suisse ou d'un secteur d'activité de Campus pour Christ Suisse (par l'envoi d'un formulaire d'inscription dûment rempli), le client consent en principe à être pris en photo, filmé ou enregistré lors de la manifestation à laquelle il s'est inscrit.

Campus pour Christ Suisse est néanmoins conscient que l'expression de la foi personnelle, par exemple par le chant, la danse, la prière ou la méditation, est une partie de la personnalité qui est fortement digne de protection. Pour cette raison, Campus pour Christ Suisse veille expressément à ce que les personnes soient

rendues aussi peu reconnaissables que possible lors d'activités spirituelles. Campus pour Christ Suisse renonce aussi à enregistrer sous quelque forme que ce soit les témoignages personnels ou les conférences sans déclaration d'accord préalable, oral ou écrit. Il ne découle de ces principes moraux aucune obligation juridique pour Campus pour Christ Suisse de renoncer à la prise de photos ou à des enregistrements d'images ou de sons dans de telles situations.

#### **10.1. Cession des droits à l'image et au son**

Par l'inscription à une manifestation, le droit à l'image et au son du client sur les photos, les films et les enregistrements sonores de sa personne faits par les personnes mandatées par Campus pour Christ Suisse (photographes, VJs, etc.) passent entièrement et automatiquement à Campus pour Christ Suisse. Ce droit comprend aussi l'utilisation ultérieure des photos, des films et des enregistrements sonores après une manifestation et leur publication tant en ligne que hors ligne, sans limitation dans le temps.

#### **10.2. Possibilité d'empêcher les prises de vue et les enregistrements sonores**

Lors de chaque manifestation, Campus pour Christ Suisse offre à tous les participants (clients), au préalable et lors de la manifestation elle-même, la possibilité de se tenir dans une zone dans laquelle aucune prise de vue ou enregistrement de film ou sonore ne seront effectués. Les clients peuvent s'y inscrire à l'avance sur [info@campuspourchrist.ch](mailto:info@campuspourchrist.ch) ou au +41 21 626 07 64 ou chercher une personne responsable lors de la manifestation elle-même.

### **11. Dispositions sur l'annulation d'inscriptions à des manifestations**

Des dispositions différentes sur l'annulation s'appliquent à l'inscription à chaque manifestation de Campus pour Christ ou d'un des secteurs d'activité lui appartenant. Sauf indication contraire, elles correspondent au minimum aux dispositions valables du droit suisse. Les dispositions sur l'annulation de l'inscription dépassant ce cadre seront mises à disposition en détail sur le site d'inscription en ligne correspondant. Elles peuvent aussi être obtenues en tout temps auprès de [info@campuspourchrist.ch](mailto:info@campuspourchrist.ch) ou au +41 21 626 07 64. Le montant des frais de désistement dépend du moment de l'annulation et est réglé comme suit :

| <u>Moment de l'annulation</u>                                   | <u>Frais d'annulation</u>  |
|---|--|
| Jusqu'à 31 jours avant la manifestation ou début du cours       | Frais de traitement selon l'annonce de la manifestation              |
| 30-15 jours avant la manifestation / le début du cours          | 50% des frais de participation (ou au moins les frais de traitement) |
| A partir de 14 jours avant la manifestation / le début du cours | 100% des frais de participation                                      |

Campus pour le Christ se réserve le droit de facturer les demandes de tiers pour l'hébergement, la restauration et le voyage, etc.

En cas d'annulation d'un événement, les frais de participation sont annulés ou remboursés à 100%.

Les personnes qui manquent partiellement ou totalement une manifestation réservée pour des raisons qui ne leur sont pas imputables peuvent demander au responsable du cours une offre de remplacement. Il ne peut toutefois pas faire valoir de droit à une offre de remplacement équivalente.

## **12. Dons**

En tant qu'œuvre d'entraide et de mission, nous sommes principalement financés par des dons. Nous ne recevons pas de contributions fixes de la part de l'État ou de l'Église. C'est pourquoi nous dépendons du partenariat de personnes engagées qui nous soutiennent financièrement.

### **12.1 Affectation des dons**

Vos dons sont utilisés conformément à l'objectif du don. Cela signifie que les dons en faveur d'un secteur d'activité, d'un projet ou d'un collaborateur/d'une collaboratrice sont réellement affectés à ce but.

Exceptionnellement, il peut arriver que les fonds reçus pour un projet dépassent les besoins ou qu'un projet soit clôturé. De tels fonds sont alors utilisés dans un autre projet ayant un objectif aussi similaire que possible. Les dons avec la mention "besoins prioritaires" ou "à libre disposition" nous aident à financer des projets pour lesquels trop peu d'argent a été récolté.

### **12.2 Solidarité**

Les dons pour les collaborateurs peuvent évoluer de manière très dynamique. Cela peut entraîner un déficit ou un excédent de couverture sur certains centres de coûts des collaborateurs. Afin de garantir la continuité du versement des salaires, nous entretenons une culture de la solidarité et nous nous entraïdons, conscients qu'en fin de compte, nous ne pouvons assumer et mettre en œuvre notre mission qu'ensemble.

## **13. Exclusion de responsabilité**

Campus pour Christ Suisse décline par la présente toute responsabilité dans les limites maximales de la loi. Les sites web de Campus pour Christ Suisse et de ses secteurs d'activité peuvent contenir des liens vers les sites web de tiers. Des sites web de tiers peuvent renvoyer à des sites web de Campus pour Christ Suisse. Campus pour Christ Suisse n'assume aucune responsabilité pour de tels sites web ou leur contenu, pour les produits, services ou autres offres qui y sont proposés, ainsi que pour le respect des dispositions sur la protection des données, et s'en distancie. L'activation d'un lien se fait sous la propre responsabilité de l'utilisateur.

## **14. Dispositions finales**

Si une disposition de ces CGA est frappée de nullité, les autres dispositions des présentes CGA n'en seront pas affectées. Campus pour Christ Suisse et le client s'engagent par la présente à trouver une solution qui corresponde dans la mesure du possible au sens et à la finalité de la disposition nulle. Les modifications, les compléments et les clauses accessoires des présentes CGA requièrent la forme écrite.

## **15. Droit applicable et for**

Les rapports juridiques sont soumis au droit suisse. L'unique for pour tous les litiges est Zurich. Les fors obligatoires, notamment le « for des consommateurs », sont réservés.

### **Entrée en vigueur**

Les présentes CGA entrent en vigueur au 7 juillet 2021. Elles remplacent toutes les CGA de Campus pour Christ Suisse en vigueur à cette date.

Campus pour Christ Suisse, le 25 janvier 2022